

Public concerné

Tout salarié ayant fait valoir ses droits pour un départ à la retraite.

Prérequis

Aucun

Modalités d'admission/Inscription

Bulletin d'inscription

Méthodes et moyens pédagogiques

Apport théorique : par exposé du formateur avec projection et films.

Apport pratique :

Démonstration par le formateur

Moyens techniques : matériels, mannequins adulte, enfant, nourrisson, défibrillateur.

Equipe pédagogique

Un formateur SST validé par la CARSAT et à jour de ses recyclages.

Modalités de suivi et d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation.

Cette formation fait l'objet d'une évaluation par les stagiaires de l'atteinte des objectifs et de la qualité de la formation.

Validation de la formation

Attestation de fin de formation

Accessibilité Handicap

Bâtiments ERP accessibles et adaptés aux PMR (personne à mobilité réduite)

OBJECTIFS

Pour apporter plus de sérénité aux futurs retraités, les pouvoirs publics ont décidé de lutter contre les arrêts cardiaques inopinés. Dans ce sens a été adoptée la loi n°2020-840 du 3 juillet 2020. Le décret n°2021-469 du 19 avril 2021 prévoit que « l'employeur propose aux salariés avant leur départ à la retraite, des actions de sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent ».

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Seront préparés au contrôle de leur comportement en situation accidentelle.
- Auront vu les gestes essentiels de premiers secours face à une victime.

PROGRAMME

En cas de situation accidentelle :

- Identifier et reconnaître les risques persistants qui menacent la victime de l'accident.
- Identifier les sources de risques réels, supprimer ou isoler ce risque et soustraire la victime au risque sans s'exposer soi-même à celui-ci.
- Examiner la victime avant et déterminer l'action de secours.
- Alerter, transmettre au service de secours d'urgence les informations nécessaires à son intervention.

Comment secourir une personne qui :

- Saigne abondamment : installer la victime dans une position adaptée, comprimer l'origine du saignement.
- S'étouffe : apprentissage de la désobstruction des voies aériennes chez l'adulte.
- Respire mais ne répond pas : retournement sur le dos, mise en position latérale de sécurité.
- Ne répond pas, ne respire pas, RCP (réanimation cardio-pulmonaire) avec utilisation du défibrillateur sur l'adulte.
-

MODALITE D'ORGANISATION

Durée : 0.5 jour (4 heures)

Dates : Le 13 mars 2025 (matin) – Le 3 juin 2025 (matin) – Le 9 octobre 2025 (matin) – Le 3 décembre 2025 (matin)

Lieu : AFPI Savoie – 131 rue de l'Erier – 73290 La Motte Servolex

Tarif : 90,00 € HT (soit 108 € TTC)

d.bellangreville@formation-industries-savoie.fr

Tel : 04 79 65 25 46

www.formation-industries-savoie.fr